

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 9 mars 2023

Délibération n°2023-06 portant mise en place du dispositif de décharges et congés pour recherche pour les personnels Maîtres de conférences de l'ENS-PSL

- Vu le code de l'éducation ;
- Vu le décret n°2013-1140 du 9 décembre 2013 modifié relatif à l'École normale supérieure ;
- Vu la délibération du conseil d'administration n°2020-22 du 9 juillet 2020 portant approbation du référentiel des décharges d'enseignement ;
- Vu l'avis rendu le 14 février 2023 par le conseil scientifique de l'ENS-PSL,

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve le dispositif de décharges et congés pour recherche proposé aux personnels Maîtres de conférences de l'ENS-PSL à compter de septembre 2023 comme présenté.

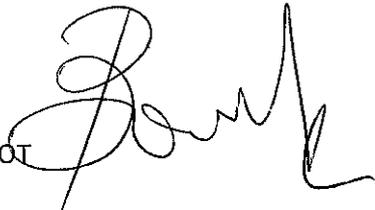
Nombre de membres votants : 24

Pour : 15
Contre : 0
Abstention(s) : 9

Fait à Paris, le 9 mars 2023

La Présidente du conseil d'administration

Anne BOUVEROT



Annexe : Dispositif de décharges et congés pour recherche pour les MCF